

## «Le blocus continental du général de Gaulle» dans Süddeutsche Zeitung (18 mai 1967)

**Légende:** Le 18 mai 1967, le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung critique la décision du général de Gaulle qui, la veille, s'est à nouveau prononcé contre l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes.

**Source:** Süddeutsche Zeitung. Münchner Neueste Nachrichten aus Politik, Kultur, Wirtschaft und Sport. Hrsg. Dürrmeier, Hans ; R Herausgeber Proebst, Hermann. 18.05.1967, Nr. 118; 23. Jg. München: Süddeutscher Verlag. "De Gaulles Kontinentalsperre", auteur: Birnbaum, Immanuel, p. 4.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/le\\_blocus\\_continental\\_du\\_general\\_de\\_gaulle\\_dans\\_suddeutsche\\_zeitung\\_18\\_mai\\_1967-fr-bdcb40ef-f691-4c20-8570-9e953cf6a67e.html](http://www.cvce.eu/obj/le_blocus_continental_du_general_de_gaulle_dans_suddeutsche_zeitung_18_mai_1967-fr-bdcb40ef-f691-4c20-8570-9e953cf6a67e.html)

**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016



## Le blocus continental du général de Gaulle

par Immanuel Birnbaum

Ses admirateurs et ses détracteurs ont tour à tour dit du président français qu'il était la synthèse de toutes les grandes personnalités de l'histoire de son pays. Actuellement, avec sa politique européenne, de Gaulle rappelle surtout Napoléon I<sup>er</sup> à l'époque où celui-ci cherchait à affermir l'hégémonie de la France en Europe en interdisant au commerce anglais l'accès au continent. Depuis, les méthodes sont devenues plus modérées. Le président ne s'oppose pas à de nouvelles négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne (CEE). Il laisse toutefois clairement entendre qu'il ne s'attend pas à ce que de telles négociations aboutissent bientôt et que d'ailleurs il ne le souhaite pas vraiment. Il estime que, pour le moment, le royaume insulaire est trop étroitement lié aux États-Unis et que sa structure économique n'est pas «mûre» pour l'Europe. On peut se demander si l'homme qui est à la tête de la France souhaite vraiment que son voisin britannique passe prochainement avec succès un tel examen de maturité.

En effet, de Gaulle a encore une seconde série d'arguments contre l'adhésion des Anglais, et d'ailleurs aussi des Scandinaves, comme membres à part entière de la CEE. À son avis, l'adhésion de tels États changerait le caractère du Marché commun. Les réglementations des marchés péniblement obtenues ne pourraient être maintenues sous leur forme actuelle. Il fait comprendre sans le dire que la France n'est plus intéressée par une communauté élargie, qui équivaldrait à une sorte de grande zone de libre-échange.

On serait injuste vis-à-vis du Général si on voulait assimiler cette attitude à ce genre de nationalisme désuet qui ramène tout à son propre pays. À sa manière, de Gaulle est un Européen sincère, au sens, précisément, où l'était son prédécesseur Napoléon. Il veut faire avancer l'intégration du continent, à condition qu'il reste sous la conduite française. C'est pourquoi il n'a plus voulu d'un Européen comme Hallstein qui, pour sa part, répugnait lui aussi à tout assouplissement de la Communauté de Bruxelles, à la tête de la Commission de la CEE. De l'avis de l'ancien ambassadeur français, François-Poncet, Hallstein a plus d'une fois fait passer les intérêts de son propre pays après ceux de l'Europe. Il ne voulait cependant pas devenir un instrument de la politique de Paris et il a donc volontairement quitté Bruxelles.

Il n'est pas nécessaire que son successeur soit français. Les statuts de la CEE, qui prescrivent pour les questions importantes des décisions à l'unanimité, suffisent à faire systématiquement endosser la responsabilité concrète à l'État membre qui, le cas échéant, est prêt à dire non. Cela, ni la République fédérale d'Allemagne, ni l'Italie, ni les pays du Benelux ne le veulent. En se retirant de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, la France a toutefois montré que, dans le pire des cas, elle allait jusqu'au bout.

C'est la volonté de suprématie effective – et non pas formelle –, qui pousse en fin de compte le président français à maintenir la Grande-Bretagne en dehors du Marché commun. Si un Britannique occupait un septième siège dans la Communauté qui en compte actuellement six, il y aurait là deux puissances qui pourraient peser d'un poids égal. Dans ce contexte, Wilson, malgré ses concessions et ses gestes amicaux, n'a pas pu amener de Gaulle à changer d'avis. Son offre d'accepter sans condition les Traités de Rome de la CEE a suscité tout aussi peu d'intérêt à l'Élysée que l'assurance qu'il a donnée que Londres menait une politique extérieure indépendante des puissances mondiales. Le seul résultat a été que de Gaulle est passé désormais de la polémique ouverte qu'il entretenait jadis avec Macmillan, à une indulgence teintée d'ironie. Mais «de l'ensemble, l'autre n'entend que le non».

Wilson lui aussi doit maintenant se montrer dur d'oreille. Sa demande d'adhésion est déposée et ne peut plus être retirée, d'autant plus que de Gaulle n'a pas refusé de discuter de cette demande. Après le succès passable du Kennedy Round en matière de politique commerciale, il est un peu moins pénible pour Wilson d'attendre la décision finale de Bruxelles, puisque les barrières douanières entre le continent européen et les zones de la livre et du dollar sont maintenant un peu moins hautes. Cette attente ne doit évidemment plus être très longue puisque le temps des dispositions transitoires pour la CEE arrivera à son terme en 1970. Mais Wilson tient encore en réserve quelques éléments de poids pour prouver que l'économie britannique ne veut pas s'allier à l'Europe sans y apporter de dot. Dès à présent, la force de production de la Communauté des Six est insuffisante dans bien des cas pour la réalisation de projets techniques supranationaux. Pour cette

raison, la France va parfois chercher des associés en Europe de l'Est. Pour d'autres projets, il serait possible aussi de les trouver de l'autre côté de la Manche.